

Pour le retrait du projet de loi.

Pour une autre réforme des retraites :

- Pour le retour aux 60 ans.
- Pour une pension égale à 75% du salaire d'activité et pas inférieure au SMIC.
- Pour un départ anticipé pour les salariés exposés aux métiers pénibles.
- Pour la prise en compte de nos années d'étude
- Contre l'allongement de la durée de cotisations.

Malgré les manifestations du 10 septembre, le gouvernement maintient le cap de sa contre-réforme des retraites ! En dépit de quelques mesures symboliques – dont certaines sont au demeurant dangereuses – ce projet gouvernemental s'inscrit dans la continuité des contre-réformes précédentes. Il les aggrave même !

La volonté d'allonger une nouvelle fois la durée de cotisation (43 ans pour les salariés nés à partir de 1973) va accentuer de 5 à 10% l'appauvrissement des futurs retraités (notamment les femmes). Ce projet condamne les jeunes à la double peine ; précaire durant leur jeunesse, au chômage durant la période d'activité, et de nouveau précaire lors de leur retraite. Il ouvre la porte à l'individualisation des droits.

Une autre réforme des retraites est possible. Elle est même nécessaire.

La retraite à 60 ans, à taux plein, c'est possible !

Les départs anticipés pour travaux pénibles dès 55 ans, c'est possible.

Il suffit de l'inscrire dans les statuts et conventions collectives au lieu d'entrer dans un système par points, confus et individualisé.

Le financement des retraites doit reposer sur les cotisations sociales pour garantir les retraites par répartition. Cela passe par l'augmentation des salaires et la création d'emplois. Il est urgent d'augmenter l'ensemble des salaires, du privé comme du public. La démographie et l'espérance de vie ne sont pas des boulets. Aujourd'hui c'est le chômage – devenu structurel - qui plombe tout. Sans le chômage il n'y aurait pas de déficit.

Le débat parlementaire qui s'est ouvert depuis le 7 octobre sur le dossier retraite, avec un vote solennel par les Députés le 15 octobre, doit être l'occasion pour les salariés de se faire entendre.

En Seine Maritime, comme dans d'autres départements des appels unitaires existent. Dans l'unité nous pouvons et nous devons peser et pousser pour d'autres choix que ceux de l'austérité des peuples et des profits du monde financier.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNEF, UNL et le collectif « retraite, une affaire de jeunes » de Seine Maritime appellent à une journée de grève et de manifestation le 15 octobre

Rouen : 10h cours Clémenceau

Lillebonne : 17h, théâtre Romain.

Le Havre : 10 h devant la CCI

Elbeuf : 17h 30 place de la Mairie.

Dieppe : 10h30, gare SNCF.

Fécamp : 14 h 30 maison des syndicats

L'UL de Eu appelle à un rassemblement avec l'UL du Vimeu à 15 h 30 à Feuquières en Vimeu, dans la Somme.